

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal

- Libre: - confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant:

dénomination : **COURS PROFESSIONNELS POUR ADULTES**

adresse complète : **Boulevard Tirou 167 - 6000 CHARLEROI**

n° de matricule : **5.082.054**

n° de téléphone : **071/30.22.17**

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : **A11103U1151** (3)

UF3 Nutrition et Diététique

3. Finalités de la section : repris en annexe n°1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
- degré : inférieur (1) supérieur (1)

Enseignement supérieur de type court:
catégorie :

Enseignement supérieur de type long:
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :
Repris en annexe n°3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours : Repris en annexe n°4 de 1 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales : Repris en annexe n°5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargés de cours : Repris en annexe n°5 de 1 pages (2)

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
- Nutrition et Diététique	CT	60
2. Part d'autonomie		15
	Total des périodes	75

11. Date de proposition du P.O.: 29-04-93

Transmis par le réseau

Le :

Signature du :
 Chef d'établissement de la C.F. (1)
 Représentant du P.O. subventionné

(1)



12. Observation du service d'inspection : (annexe éventuelle)

voir annexe

Date : 19/01/94

Signature :



11. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

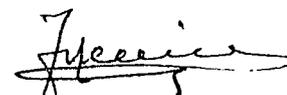
Motivation de la décision :

OBSERVATIONS
 RENCONTREES

- 4 FEV. 1994

Date :

Signature :


 J. Meunier
 Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CTPP, PP ou CPPM
 (5) 1 période = 50 minutes

Finalité de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire,
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières de l'unité de formation.

Acquérir les notions indispensables pour la composition d'un menus.

Connaissances préalables requises

1. Capacités

- Comprendre à la lecture un texte de niveau de fin d'étude d'enseignement de base (CEB).
- Exécuter des consignes orales simples.

2. Titre pouvant en tenir lieu:

être porteur du certificat d'enseignement de base ou son équivalent (CEB)

Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués en tenant compte des exigences pédagogiques et de la dotation de périodes.

Programme du cours de nutrition - diététique

L'élève sera capable de :

1. définir les besoins alimentaires de l'organisme sain,
2. classer les groupes alimentaires et déterminer leurs apports nutritifs,
3. choisir les produits de consommation en fonction des applications culinaires,
4. élaborer des menus équilibrés.

Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable de classer les aliments dans les différents groupes.

Il devra élaborer un travail personnel relatif à un chapitre du programme.

Profil du chargé de cours

Enseignant.